

de Pâques, de l'Invention de la Ste. Croix, de l'Ascension, du St. Cœur de Jésus, du Précieux Sang de J. C. (le 1^{er} dimanche de juillet,) de la Transfiguration (6 août,) de l'Exaltation de la Sainte Croix (14 sept.)

Les jours de la Compassion de la Bienheureuse Vierge, de la Visitation de Notre Dame du Mont Carmel et de Notre Dame des Neiges (5 août), du Saint Nom de Marie, de N. D. des Sept Douleurs, N. D. de la Merci, du Saint Rosaire et de la Présentation de la Sainte Vierge.

Les jours de la commémoration de St. Paul (30 juin), et des fêtes des Apôtres. 7 ans et 7 quarantaines dans les 7 jours qui suivent la commémoration des morts.

Pour gagner ces indulgences, il faut visiter une église et y prier pour le Pape.

3. Les associés gagnent aussi une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines toutes les fois qu'ils visitent un cimetière dans lequel ils prient pour les morts. S'ils renouvelaient cette visite quatre fois dans le courant du mois, ils gagneraient une indulgence plénière, en se confessant et communiant, et priant pour le pape dans une église quelconque.

Il y a encore beaucoup d'autres indulgences que nous publierons plus tard sur des feuilles séparées.

LE SOUVERAIN PONTIFE ACCORDE L'AUTEL PRIVILÉGIÉ POUR TOUTES LES MESSES DE L'ASSOCIATION.

Oh! quelle glorieuse nouvelle pour nos chers associés.

Grâce à l'insigne protection du Révérendissime Ministre Général des Franciscains à Rome, le Saint Père vient de nous accorder les grâces précieuses de l'autel privilégié pour toutes et chacune de nos messes, qu'elles soient dites en Canada ou en Chine, à Rome ou à Jérusalem. Comment reconnaître une telle faveur? faveur unique, nous osons presque le dire, car cette grâce, ce droit à l'autel privilégié, différent de l'autel privilégié personnel ou réel, est ici acquis à la messe même, du moment qu'elle est payée à l'Association. Ah! nous en rendrons des actions de grâces éternelles à notre bien-aimé Pie IX; et pour vous, Révérendissime Père, nous vous vouons une reconnaissance sans bornes. Pouvons-nous, maintenant, ne pas travailler de toutes nos forces pour remercier le ciel d'un si grand bienfait.

Et nos pauvres âmes, comme elles ont tressailli d'allégresse au fond de leur

ST. FRANÇOIS ET LE LOUP DE GUBBIO.—A l'époque où Saint François demeurait à Gubbio, il apparût, dans le comté de ce nom, un grand loup terrible, féroce, qui non-seulement, dévorait les bestiaux, mais s'approchait de la ville et attaquait les hommes; ceux qui voulaient sortir s'armaient comme pour aller au combat, et malgré cela, celui qui était seul, avait de la peine à s'en défendre; c'était au point qu'on n'osait plus quitter la ville. Saint François, touché de la position de ces pauvres gens, résolut d'aller à la rencontre du loup, quoi qu'on fit pour l'en dissuader. Mettant toute sa confiance en Dieu, il fit le signe de la croix et s'avança dans la campagne avec quelques-uns de ses compagnons; ceux-ci craignant d'aller plus loin, il alla seul vers le repaire du loup. A l'approche de la foule venue pour être témoin du miracle, le loup se précipite, la gueule béante vers St. François; mais celui-ci s'avance, fait sur sa tête le signe de la croix et l'appelle, disant: frère loup, je t'ordonne, au nom du Christ, de ne faire du mal ni à moi, ni à qui que ce soit. O miracle! aussitôt le loup ferme sa gueule et s'arrête. Au commandement du Saint, il vint à lui doux comme un agneau, et s'étend à ses pieds. Frère loup, dit le Saint, tu as commis des méfaits sur ces terres, tu as non-seulement détruit les créatures de Dieu sans sa permission, mais tu as osé tuer les hommes faits à son image; en cela tu as mérité d'être pendu comme larron et exécration assasin, et le monde a horreur de toi, s'acharne contre toi. Moi, je